

L'ECONOMIE SOUTERRAINE DES ANTILLES FRANCAISES

K. COIT

La situation économique des Antilles Françaises est assez extraordinaire. Petites îles sous développées il y a quarante ans, elles ont subi un développement d'en haut. La surimposition d'un développement superficiel à une population qui vivait jusque là dans une économie coloniale néoféodale précédé par l'esclavage a donné comme résultat une économie du elle assez particulière. D'une part une économie formelle se règle (ou essaye de se régler) avec les lois et les normes françaises ; d'autre part une économie enracinée dans les traditions concerne ceux qui n'arrivent pas à rentrer dans les circuits de l'économie formelle. On peut dire que ces deux économies sont parallèles mais de nombreux liens existent entre les deux ; chacune dépend de l'autre.

La "départementalisation" a amené des infrastructures modernes routes, hôpitaux, lycées, écoles, université etc... ainsi que les prestations sociales, allocations familiales et une protection des salariés, salaires minimum, indemnisation de maladie, chômage.

La population qui auparavant était composée en majorité de travailleurs agricoles dans les plantations, petits cultivateurs analphabètes sans terre ou dans un système de metayage néoféodal, a accédé au statut de français avec, en principe, tous les droits.

Cette départementalisation des Antilles a eu comme conséquence le développement bancaire, ou le maldéveloppement de la région. Le côté consommation se développe à grande vitesse tandis que le côté production periclite. L'économie ne se modernise que dans le domaine de la consommation. Le commerce se fait à sens unique, l'importation. En même temps des distinctions entre classes se renforcent. Les terres et les grandes fortunes restent dans les

mains des "békés" (ex-colons blancs) et les métis embourgeoisés. Les privilèges des fonctionnaires français expatriés, surtout le salaire supérieur de plus 40 % à celui des fonctionnaires locaux qui, de plus en plus, prennent la place des "métros", ces gens ont un pouvoir d'achat très important par rapport à leurs dépenses et font développer le commerce d'importation, enrichissant ainsi la bourgeoisie locale. Il existe donc une large classe de gens aisés, les grands propriétaires, la bourgeoisie, les fonctionnaires ainsi que les professionnels et quelques "métros" qui s'installent.

Le reste de la population se transforme peu à peu de travailleurs agricoles et petits cultivateurs en travailleurs urbains, artisans et surtout en chômeurs au fur et à mesure que les grandes plantations de canne à sucre arrêtent leur production et que l'agriculture devient de moins en moins rentable et moins attrayante pour la jeunesse. Leurs moyens de consommation sont très réduits en comparaison des fonctionnaires et de la bourgeoisie. Beaucoup ne subsistent que grâce aux allocations familiales ou au chômage.

La départementalisation oblige l'économie formelle à avoir des normes semblables à celles de l'économie française : le salaire minimum des français et les mêmes garanties sociales. Parallèlement il y a un chômage très important gonflé peut être par l'immigration des îles pauvres des Caraïbes (surtout Haïti et la Dominique). Les salaires de la région et le prix des produits concurrentiels sont plus bas, comme par exemple de banane. La production de la banane dans les îles françaises ne subsiste qu'avec des subsides à cause des prix élevés des coûts des travailleurs agricoles, (au contraire dans les îles anglophones c'est la banane qui fait vivre la majorité des paysans de ces pays).

Avec cet état de chose il est facile de comprendre l'existence d'une économie "parallèle" ou souterraine c'est à dire une économie qui passe outre les salaires minimum et les garanties sociales imposées. Selon une assistante sociale, environ la moitié des personnes qu'elle voit n'ont pas de couverture sociale. Cette économie fonctionne de plusieurs manières. Il y a le travail au noir ou les "jobs" et les coups de mains hors circuits monétaires.

Les "jobs"

L'importance exact du travail au noir dans les Antilles françaises est difficile à établir mais personne ne nie le rôle majeur qu'il joue. Une rapide enquête auprès de jeunes chômeurs dans un centre de réinsertion indique que 12 parmi les 36 interrogés ont signalés qu'ils ont fait des jobs. Ils ont travaillé quelques jours ou quelques mois payés en dessous du SMIG sans être déclarés et, donc, sans couverture sociale. Parmi les jobs mentionnés par ces jeunes gens, il y avait des jobs comme : électromécanicien, électricien, vendeur, comptable, chauffeur, servante, plombier, maçon, peintre, menuisier, dessinateur, manutentionnaire et même un job au PTT (?). La variété des emplois mentionnés dans un échantillon restreint suggère qu'il y a peu de métiers où on ne travaille pas au noir.

Dans la construction, les grands compagnies avec plus de 50 employés sont contraints à une stricte régulation. Pour être concurrentielles ces firmes donnent le travail à des sous traitants qui, eux, n'ont pas les mêmes contrôles et qui embauchent les ouvriers au coup par coup. Les petites entreprises peuvent ainsi faire le travail à un prix impossible pour les grandes .

Une autre forme de travail au noir est organisé par les ouvriers eux mêmes. Il arrive que les travailleurs payés régulièrement et avec la sécurité sociale sous-traitent leur travail à des immigrés sans papiers qui travaillent pour la moitié du salaire. Le titulaire du travail a la couverture sociale et la moitié du salaire et peut , en même temps, s'occuper à un autre travail ou à ses propres affaires. Sans plus ample recherche il est difficile de savoir si ce genre de soustraction est largement répandu ou marginale.

L'immigration illégale fournit un pool de travailleurs au noir. C'est surtout les Haitiens et les Dominicains qui entrent en Guadeloupe sans papiers. Jusqu'en février 1986 les Haitiens arrivaient d'une situation caractérisée par le misère et la terreur. On comprend aisément qu'ils acceptent de travailler pour de très bas salaires. Les employeurs de la Guadeloupe vont même chercher des travailleurs en Haiti car ils ne trouvent pas chez eux des volontaires pour un travail à 100 francs par jour. Les immigrés de la Dominique, île anglophone entre la Guadeloupe et la Martinique, arrivent aussi pour travailler à de bas salaires mais s'il y a beaucoup de chômage en

Dominique, les conditions ne sont pas semblables à celles de Haïti. Les Dominicains acceptent des salaires bien plus bas que le salaire minimum mais ils refusent de travailler dans de très mauvaises conditions et pour des salaires trop bas. C'est sans doute pour cela qu'ils ont une très mauvaise réputation. N'empêche qu'une servante Dominicaine en Guadeloupe travaillant 8 heures au moins par jour gagne 1 000 francs par mois nourrie et logée. Ce salaire est supérieur au salaire minimum en Dominique (qui est de \$ 65 EC ou 800 frs par mois).

Les immigrés sans papiers sont très faciles à exploiter. Les Dominicains ne plaignent que quand ils ont un visa de six mois leurs patrons s'arrangent à ne pas les payer les derniers mois avant l'expiration de leur visa. Après cette date ils sont renvoyés chez eux manu militari sans être payés.

Au niveau des techniciens et cadres il y a aussi moyen de détourner la réglementation. A l'EDF, par exemple s'il y a besoin de faire une embauche temporaire de cadre (ce qui est en principe impossible) ils passent par les entreprises qui travaillent pour eux en leur demandant, moyennant un pourcentage, de prendre avec un contrat déterminé certains agents sur leurs listes d'employés.

L'occupation sauvage du sol

Un autre côté de l'économie souterraine est l'occupation illégale du sol. Une importante proportion des petites maisons sont construites chaque année sans permis de construction sur des terrains "non constructibles". Ni les autorités locales ni les autorités départementales n'arrivent à contrôler ce phénomène car les héritiers de terres familiales refusent de se plier à une "zoning". Ils n'acceptent pas une loi qui leur refuse le droit de construire sur le terrain de leurs ancêtres.

Certains squattent les terrains de l'état n'ayant pas les moyens de trouver des terrains autrement. Par ailleurs les logements subventionnés, HLM, PLM etc... sont occupés par les classes moyennes et les fonctionnaires qui les sous louent plus cher illégalement. On construit

des LTS (logements très sociaux) beaucoup plus petits et moins équipés pour décourager ce genre de détournement car les classes moyennes n'acceptent pas d'y vivre. Les LTS sont en location vente, en principe, mais l'administration a les plus grandes difficultés pour récupérer l'argent : les habitants savent qu'ils ne risquent pas grand chose s'ils ne payent pas.

Les deux économies sont parallèles et les gens vivent ensemble les uns à côté des autres, les moins nantis voient et veulent pouvoir imiter les habitudes de consommation des nantis. Il y a beaucoup de passerelles entre les deux grâce à la promotion sociale de certains et les liens de famille, très forts dans ce pays.

Cette situation crée une population d'assistés car, pour beaucoup, la seule façon de commencer à obtenir ce que la population aisée a en grande quantité est de se faire assister d'une façon ou d'une autre, soit par l'état, soit par des parents émigrés en France ou ayant une bonne position sur place.

GROUPE DE RECHERCHE

Villes et citadins des Tiers-Mondes

(CNRS, ORSTOM, Université Lyon II)

Programme "Citadinités"

Dossier n° 3

**FORMES PARALLELES
DE REGULATIONS URBAINES**

Document provisoire

Mai 1987

Mise en forme du dossier :

- A. BATTEGAY**
- A. BELBAHRI**
- C. FERJANI**
- B. GANNE**
- E. LONGUENESSE**

GLYSI - Département "D" ORSTOM - IRMAC

correspondance : GLYSI - Université Lyon II - Avenue P. Mendès France - 69500 BRON

Tél. : 78 00 69 83